



Préparation au Certificat Voltaire - Groupe Niveau 700 « Orthographe Affaires » (35h) - Formule premium

Objectif professionnel de la formation :

Préparation au Certificat Voltaire en vue d'obtenir le Niveau 700 « Orthographe Affaires » :

Aptitudes pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique, ainsi que pour relire les textes de collaborateurs. Recommandé pour des responsables grands comptes, assistants de direction, directeurs de service... Parcours de formation en séances présentielles.

Intervenante :

Carole CAIZERGUES
Formatrice en français

Niveau Bac +5.
Spécialisée dans la préparation au Certificat Voltaire.
Niveau Expert obtenu au Certificat Voltaire (2019).

Durée :

38 heures à réaliser en présentiel incluant l'épreuve du Certificat Voltaire (3h) mise en place directement par HVF sur 3 journées de 5 heures + accès à la plateforme conçue par les initiateurs du Projet Voltaire basé sur l'Ancre Mémoire® qui permet de maximiser le taux de rétention de l'information

Tarif :

3420 € + 180 Euros / personne inscrite (inscription examen + accès plateforme)

Objectifs opérationnels de développement des compétences professionnelles :

- Acquérir les compétences linguistiques permettant une meilleure communication écrite en milieu professionnel.
- Réviser les règles fondamentales d'orthographe, de grammaire et de conjugaison.
- Actualiser son vocabulaire, choisir les termes appropriés, éviter les confusions de mots.
- Connaître les astuces pour déjouer les pièges et maîtriser les subtilités de la langue française.
- S'attaquer aux difficultés rencontrées au quotidien dans son établissement.

Public concerné :

Toutes personnes (chefs d'entreprise, employés, stagiaires...) voulant améliorer ou perfectionner leur français écrit par le bon usage des règles d'orthographe lexicale, grammaticale et sémantique.

Pré-requis pour accéder à la formation (niveau intermédiaire) :

Ne pas être en situation d'analphabétisme ou d'illétrisme.

Méthode pédagogique :

Formation en *blended learning* : cours classiques en présentiel et outils issus de l'enseignement en *e-learning*. Cette combinaison permet aux apprenants de suivre des cours à leur rythme tout en bénéficiant de l'expertise et d'interaction avec le formateur.

- En présentiel : Avec le formateur, implication active des



Participants :

Groupes de 5 à 10 personnes.

Lieu et matériel :

Local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet :
- Tables et chaises
- Tableau blanc ou TBI
- Rétroprojecteur
- Stylos, surligneurs
Livret de suivi pédagogique (fourni).

Moyens

pédagogiques :

Mise à disposition de l'outil pédagogique selon la formule choisie.
Formateur spécialisé et dédié.

Répartition du temps :

35 heures en présentiel + 3 heures épreuve certificat Voltaire.
Théorie : 40%
Pratique : 60%

apprenants lors d'exercices permettant l'analyse de fautes à repérer et à corriger.

- En autonomie : Accès à la plateforme du Projet Voltaire, cette méthode d'entraînement basée sur l'Ancre Mémoirel® permet de maximiser le taux de rétention de l'information.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation pédagogique diagnostic en début de formation et évaluation formative d'acquisition de compétences au fur et à mesure de la formation.
- Évaluation certificative : présentation au Certificat Voltaire.
- Questionnaire d'évaluation de la formation à chaud à mi-parcours et en fin de formation.

Techniques pédagogiques :

Apports méthodologiques, exercices appliqués, travaux pratiques, simulations, débriefing.

Programme de formation et de développement des compétences professionnelles :

En amont :

- Test diagnostic visant à évaluer le niveau initial des stagiaires et à adapter la formation à leurs besoins.

Formation de 35 heures, soit en 7 journées de 5 heures.

Progression logique modulable :

- Présentation du Certificat Voltaire.
- Les mots simples à ne pas confondre (ex : a, à / ces, ses / affaire, à faire / sans, s'en / votre, vôtre / d'avantage(s), davantage).
- Les formes et accords du verbe (ex : l'infinitif, le conditionnel, le subjonctif, les accords du participe passé).
- Les formes et accords du nom, de l'adjectif et de l'adverbe (ex : le féminin et le pluriel des noms et adjectifs, les numéraux, les couleurs).
- L'orthographe lexicale, les signes graphiques et la syntaxe (ex : les accents, le trait d'union, les abréviations, les mots et expressions souvent déformés tels que dilemme, pécuniaire, savoir gré).
- Évaluation de fin de parcours.

À l'issue de la formation, les stagiaires doivent avoir acquis une partie significative des capacités requises afin de se présenter au Certificat Voltaire.